

Communiqué de presse FLASHSTATISTIQUE

Lausanne, le 7 décembre 2022

Les communes vaudoises dégagent un excédent de financement de 23 millions de francs en 2021

Les communes dégagent un excédent de financement de 23 millions de francs en 2021, avec une marge d'autofinancement de 630 millions de francs et des dépenses nettes d'investissement de 607 millions de francs.

En 2021, les communes ont dégagé une marge d'autofinancement (recettes moins dépenses courantes) de 630 millions de francs; marge qui s'élève à 511 millions en moyenne sur trois ans (2019-2021). Les dépenses nettes d'investissement se montent à 607 millions de francs (583 sur trois ans). Les communes, dans leur ensemble, ont ainsi pu autofinancer la totalité de leurs investissements et dégager un excédent de financement de 23 millions de francs, alors qu'elles ont présenté une insuffisance de financement au cours des deux années précédentes (l'insuffisance de financement moyenne est de 72 millions sur ces trois dernières années).

Par ailleurs, les engagements nets des communes atteignent 3221 millions de francs, c'est-à-dire 3909 francs par habitant. Alors que leurs engagements nets ont augmenté de 10 millions de francs par rapport à 2020, les communes vaudoises voient leurs intérêts nets s'alléger de 18 millions de francs pour atteindre 22 millions. Cette baisse s'explique par les conditions d'emprunt qui, en 2021, étaient encore particulièrement favorables sur le marché des capitaux.

L'analyse par commune montre que derrière les moyennes se trouvent des situations communales particulières, qui nécessiteraient autant d'analyses spécifiques.

Pour plus d'informations, les données des comptes communaux sont disponibles sur le site de StatVD: www.vd.ch/stat-fin-communales.

Renseignements:

DITS, Fabio Cappelletti, Adjoint de la directrice des finances communales, Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (021 316 40 73)

DFA, Marc-Jean Martin, Responsable de section, Statistique Vaud (021 316 29 71)